

Lorsque vous fîtes votre début, je ne vous flattai point et sous d'innocentes pasquinades vous eussiez pu trouver, si vous l'aviez voulu, de profondes vérités. Vous les avez négligées ; ce que j'ai prédit jusqu'ici se réalise à la lettre, et cependant nous n'en serons pas plus avancés l'un que l'autre. Vous aurez dépensé quelques millions à l'Angleterre, moi j'aurai usé quelques plume ; il y a proportion. Vous aurez votre place dans la chambre des Lords, moi j'aurai peut-être la mienne à l'hôpital ; mais ici il n'y a pas d'égalité, car j'aurai pour moi les rieurs, et nous aurons tous les deux sur la tête quelques mois de plus. Ici se termine ma mission de critique et peut-être que pour contraster avec vos nobles amis d'Angleterre je prendrai, en votre absence, la défense de vos actes et de vos intentions.

Emané de notre main sans le recours d'autre sot que nous-même, (n'ayant pas de secrétaire-en-chef) de notre trône éditorial, n'importe quel jour d'octobre en l'année de Notre Seigneur la mil huit cent trente-huitième.

### PETITE REVUE PARLEMENTAIRE.

#### CHAPITRE V.

Le plus dangereux ennemi qu'aient les Canadiens est sans contredit Andrew Stuart. Je dis le plus dangereux parcequ'il est le plus recommandable par sa position ; le plus respecté à cause de ses talents, de son esprit ordinairement droit, et à cause du poids que doivent avoir des conseils donnés par un homme habile, profond et honnête. Andrew Stuart formait, autrefois, avec Messieurs J. Neilson, Duval, Cuvilier et autres, la brillante phalange du parti populaire ; soit qu'il ait abandonné ce parti ou que celui-ci l'ait abandonné, toujours est-il vrai que ce fut une perte d'autant plus vive que ses efforts sont aussi constans aujourd'hui qu'ils l'étaient alors, dans la marche contraire ; si quelque chose peut excuser ou expliquer sa déviation, en lui laissant son caractère, c'est son ralliement au parti de sa propre origine.

Lorsqu'on veut le juger comme homme célèbre, estimer, décrire la portée de ses talents, on le compare ordinairement à son frère James. On a tort cependant ; ils n'ont selon moi aucun autre rapport que celui du nom et de la célébrité ; néanmoins puisque ce moyen est adopté, je devrai m'en servir. Comme simple praticien, Mr. Andrew Stuart ne donne peut-être point aux causes qui lui sont confiées l'incessante vigilance que leur accorde son frère ; mais son opinion sera respectée du banc, tandis que même les citations de l'autre seront scrupuleusement révisées. L'un pense que le bon droit doit triompher de lui-même ; l'autre veut faire triompher son client. D'où s'ensuit qu'on peut donner une bonne cause à Andrew et qu'on doit donner une mauvaise cause à James. Comme orateur, ce dernier est plus élégant, plus facile, plus fécond ; sa parole n'est jamais suspendue et le flux de mots lui permet de chercher une idée ; Andrew, au contraire, attend fort souvent l'idée mais il ne remplit point l'intervalle de mots inutiles. Comme politique, comme homme estimable et respecté, le dirai-je, comme grand homme, Andrew est à une immense distance au-dessus de son frère. Il se distingue par des vues plus libérales, plus philosophiques, plus profondes, il peut faire la combinaison de grandes mesures politiques : son frère ourdira plutôt une loi qui fera la fortune des avocats, un chef-d'œuvre d'obscurité, un sac éternel à procès, une merveille d'ambiguïté, et s'il peut la faire passer, il rira dans sa barbe du mal qu'il a fait et comptera de tête combien elle pourra lui valoir.

Mr. A. Stuart avait perdu son siège au Parlement et ne dut sa rentrée qu'à la terreur panique dont l'esprit de son adversaire, le Dr. Painchaud, fut tout-à-coup saisi. La session dans laquelle nous avons pu l'entendre ne fut que bien courte ; cependant nous pûmes y estimer le vigoureux athlète de la cause qu'il défendait.